

**DELIBERATION DU DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT SUR L'ALLOCATION DES MOYENS 2022 AU SEIN DU PROJET CAP GS**

Membres présents : Mathias BERNARD (Président UCA) ; Patrice MALFREY (Institut des sciences) ; Pierre MATHIEU (Institut des Lettres Langues Sciences humaines et sociales) ; Christine BERTRAND (Institut Droit Economie Management) ; Michel JAMES (Institut de technologie) ; Jean-Marc LOBACCARO (Institut Sciences de la vie santé agronomie environnement) ; Anne FOGLI (Premier VP) ; Vanessa PREVOT (VP Recherche) ; Françoise PEYRARD (VP Formation) ; Thierry MARTIN-LASSAGNE (Représentant la monde socio-économique) ;

Membres excusés : Sophie COMMEREUC (Directrice générale Clermont Auvergne INP) ; Mathis NAPIERALA (VP Etudiant).

Membres avec voix consultative : François PAQUIS, Directeur Général des Services (DGS) UCA ;

Invités permanents : Céline NEBOUT (Cabinet) ;

Invités ponctuels : Jérôme NORMAND (DGA UCA), Pierre SCHIANO (VP Rayonnement et Attractivité), Vianney DEQUIEDT (FERDI), J-François GERARD (CNRS), Emmanuel HUGO (INRAE), Pascale SAULNIER (INSERM), Etienne PAUX (VetAgro Sup), Richard AGYAPONG (INSERM).

LE DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2021

Vu le code de l'Education ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération 2021-06-29-11 du conseil d'administration de l'UCA du 29 juin 2021 ;

PRESENTATION DU PROJET

Le projet *Clermont Auvergne project graduate school* (CAP GS), financé dans le cadre du programme d'investissements d'avenir, prévoit la création de 7 *graduate tracks*, soit des filières Master-Doctorat d'excellence au sein de l'EPE UCA. CAP GS se déroule sur la période allant du mois de juin 2021 jusqu'en mai 2029, et il convient de déterminer annuellement les moyens financiers alloués aux 7 *graduate tracks*, dans la limite de l'enveloppe globale définie pour ce projet.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'allouer, pour l'année 2022, les moyens financiers nécessaires au fonctionnement des 7 *graduate tracks* de CAP GS, selon la répartition figurant en annexe.

Membres en exercice : 12

Votes : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Président


Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : DIRECTOIRE UCA
DELIBERATION 2021-11-08-01

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

15 NOV 2021

15 NOV 2021

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

CAP GS - Allocation des moyens pour 2022

Etabli le 6/10/2021

<i>Graduate track</i>	GT INVOLC	GT IDGT	GT MPGT	GTCE	NHMG	GT H2S	GT IIM	TOTAL
Thématique	Volcan et système terrestre	Développement international	Maths-physique	Environnement	Nutrition-santé-mobilité	Humanités et révolution numérique	Mobilité intelligente et innovante	
contractuels administratifs	0 €	0 €	0 €	14 000 €	14 000 €	0 €		
professeurs invités	20 000 €	30 000 €	0 €	25 000 €	11 000 €	6 400 €		
contrats doctoraux	40 000 €	30 000 €	19 500 €	39 690 €	79 380 €	11 700 €		
Primes et HC	52 000 €	15 000 €	21 000 €	10 300 €	12 000 €	2 500 €		
TOTAL MASSE SALARIALE	112 000 €	75 000 €	40 500 €	88 990 €	116 380 €	20 600 €		453 470 €
organisation des sélections, des colloques, communication	55 000 €	4 000 €	10 000 €	3 000 €	0 €	4 500 €	<i>NB : une convention de reversement est établie avec l'INP, pour la GT IIM. Le montant total budgété est donc inscrit en fonctionnement côté UCA.</i>	
Fonctionnement thèse	10 000 €	5 000 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €		
certifications langues	0 €	3 000 €	0 €	14 680 €	1 000 €	0 €		
frais de mission et de déplacement	10 000 €	18 000 €	1 500 €	58 500 €	9 500 €	7 200 €		
bourses d'excellence et de mobilité (M)	48 000 €	90 000 €	80 000 €	39 500 €	81 000 €	32 000 €		
bourses d'excellence et de mobilité (D)	0 €	0 €	1 500 €	22 000 €	14 000 €	10 000 €		
stages étudiants (L et M)	20 200 €	3 000 €	28 500 €	36 500 €	39 600 €	0 €		
petit matériel	10 000 €	10 000 €	2 000 €	16 000 €	12 000 €	1 500 €		
TOTAL FONCTIONNEMENT	153 200 €	133 000 €	123 500 €	195 180 €	157 100 €	55 200 €	165 742 €	982 922 €
Equipement	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	1 000 €		
TOTAL INVESTISSEMENT	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	1 000 €		26 000 €
TOTAL ANNUEL	270 200 €	213 000 €	169 000 €	289 170 €	278 480 €	76 800 €	165 742 €	1 462 392 €